

Versailles, le 8 septembre 2020

Sonia CAPRA, IA-IPR Sciences médico-sociales et
Biotechnologies santé-environnement

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de STMS
Mesdames et Messieurs les professeurs de
Biotechnologies santé-environnement

S/c Mesdames et Messieurs les Chefs
d'Etablissement

Sonia CAPRA

Inspectrice d'Académie
Inspectrice Pédagogique
Régionale
Sciences et techniques
médico-sociales -
Biotechnologies santé-
environnement
Sonia.capra@ac-versailles.fr

Objet : Lettre de rentrée

Tél. 01 30 83 40 42
Tc.p.01 30 83 47 71
:

Chères et chers Collègues,

J'espère que vous avez pu profiter d'un repos réparateur pendant cette pause estivale et que vous abordez cette nouvelle année scolaire avec sérénité, en dépit des circonstances actuelles qui imposent des contraintes non négligeables à votre exercice.

Je souhaite la bienvenue aux professeurs, titulaires ou stagiaires, entrant dans notre académie et vous souhaite une très bonne installation. Je remercie très chaleureusement, pour l'ensemble du travail effectué, les collègues pour lesquels cette nouvelle année marque le début de la retraite et regrette fortement n'avoir pas pu vous croiser en fin d'année passée compte tenu du contexte sanitaire.

Après une première partie commune à toutes les disciplines, vous trouverez ci-dessous ma lettre de rentrée disciplinaire.

Partie commune à toutes les disciplines

Dans le contexte de cette rentrée scolaire 2020, les corps d'inspection se mobilisent à vos côtés. Ils vous conseillent sur l'accompagnement des élèves, dans la construction et la consolidation de leur parcours de formation. Ils partagent avec vous les réflexions didactiques et pédagogiques du quotidien, collectivement et individuellement.

En complément des animations pédagogiques organisées, les corps d'inspection vous proposent des ressources disciplinaires et transversales régulièrement enrichies, disponibles sur les sites disciplinaires et sur Ariane en ligne : (https://ariane.ac-versailles.fr/pia/jcms/s2_5688626/fr/continuite-pedagogique-dans-le-second-degre), un vade-mecum évolutif / dynamique de l'accompagnement des équipes du second degré, ainsi qu'un accompagnement de proximité des établissements et des équipes pour les collèges et les lycées qui, en raison de l'évolution de la situation sanitaire, mettraient en place un enseignement à distance.

En cette rentrée, nous souhaitons mettre en avant trois priorités :

Diagnostiquer les besoins des élèves et personnaliser leur accompagnement



2 / 6

Dès la rentrée et au fil des apprentissages, il est indispensable d'identifier les besoins de nos élèves, de les aider à évaluer et à verbaliser leurs acquis afin de repérer avec eux des axes de consolidation et de progrès.

Il s'agit de vous accompagner dans la prise en compte de l'hétérogénéité des acquis et des profils des élèves, d'échanger et de partager des pistes permettant de personnaliser les parcours de formation dans le cadre des programmes. Il s'agit de développer avec vous un travail collaboratif afin de consolider et renforcer les actes d'enseignement du quotidien, en mettant notamment l'accent sur l'observation des élèves et du groupe, et sur toutes les formes d'évaluation, comme levier des apprentissages.

Encourager et valoriser l'engagement des élèves

Partager les valeurs de la république et éduquer les élèves au respect d'autrui constitue un objectif prioritaire pour tous les acteurs de la communauté éducative. Chacun de ses membres concourt pleinement au quotidien dans son activité, dans et hors la classe, à la lutte contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement.

L'éducation au développement durable est un enjeu majeur pour notre École. Elle s'inscrit dans la mise en œuvre d'une démocratie scolaire, qui permet aux élèves de connaître et comprendre pour agir et s'engager au sein de leur établissement et bien au-delà.

L'académie propose cette année des master-classes mensuelles destinées aux élèves et aux équipes ; la première d'entre elles aura lieu le 23 septembre sur le thème de l'éducation au développement durable.

Penser ensemble des approches pédagogiques en présentiel, à distance ou de façon hybride, dans une logique de complémentarité

Dès la rentrée et au cœur de la classe, le renforcement des compétences numériques chez les élèves est essentiel pour favoriser leur autonomie d'apprentissage.

Dans cette perspective et dans le prolongement de la dernière année scolaire, des webinaires académiques dédiés à la mise en œuvre d'un enseignement hybride ainsi que des ateliers de conception de ressources sont proposées, avec une double déclinaison académique et territoriale.

La classe de terminale évolue dans le cadre du nouveau lycée général et technologique. L'année 2021 verra la mise en œuvre du grand oral constituant un jalon important du parcours de formation des élèves. Les compétences orales doivent donc, plus que jamais, faire partie intégrante des projets et pratiques pédagogiques de chaque discipline et constituer un axe fort du travail interdisciplinaire. Nous vous informons d'ores et déjà que la master classe du 14 octobre 2020 leur sera consacrée.

Cette responsabilité partagée concerne également l'accompagnement de l'élève dans la construction de son parcours et de son projet d'orientation ; chaque enseignant y concourt au cœur de sa discipline. Les master-classes du 18 novembre et du 13 janvier porteront sur la thématique de l'orientation et de Parcoursup.

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire,
Les IA IPR de l'académie de Versailles



Partie disciplinaire

3 / 6

Je renouvelle à chacun d'entre vous tous mes remerciements pour votre investissement auprès de vos élèves, votre professionnalisme dans toutes les opérations de certification et pour tous les échanges que nous avons pu entretenir ensemble par mail, téléphone ou visioconférence. Ils ont contribué à accompagner aux mieux vos élèves dans cette période particulièrement complexe pour nombre d'entre eux et à les conduire vers l'obtention de leur examen en toute justice.

Outre les enjeux liés à la mise en œuvre de votre enseignement en situation de crise sanitaire, cette année est marquée par l'entrée en vigueur des nouvelles épreuves de baccalauréat qui concernent les sciences et techniques sanitaires et sociales. L'enseignement en formations post-baccalauréat va également nécessiter quelques adaptations, consécutives notamment à l'absence de mise en stage des étudiants de première année l'an passé. La mise en œuvre de la réingénierie du DE CESF, formation très en prise avec le milieu professionnel, est également à considérer au regard de ce contexte économique et social bien particulier.

Les travaux de cette année s'inscriront bien entendu dans la continuité de ceux menés depuis plusieurs années ensemble (compétences d'expression écrite, poursuite d'études, évaluation...) mais seront priorisés les travaux concernant la mise en œuvre de l'enseignement à distance ou en hybride présentiel/distanciel ainsi que la formation des élèves aux compétences oratoires et la préparation à l'épreuve de grand oral.

Résultats académiques

Vous trouverez ci-dessous une brève présentation statistique des résultats des principaux examens de notre champ disciplinaire.

Baccalauréat ST2S

	Pourcentages de réussite					
	Session 2015	Session 2016	Session 2017	Session 2018	Session 2019	Session 2020
France Métropole	91,7%	92,3%	92,1%	91,6%	90,7%	97,1%
Académie	87,1%	92%	90,6%	90%	87,8%	96,3%
Yvelines	90,5%	95,7%	92,8 %	92,2%	90,8%	98%
Essonne	87,4%	91,1%	91,7 %	89,5%	87,3%	97,1%
Hauts de Seine	88,2%	88,2%	86,2 %	87,8%	83,1%	92,6%
Val d'Oise	82%	91,8%	90,3 %	89,3%	88,2%	96,3%

Brevets de techniciens supérieurs

✓ BTS SP3S :

Pourcentages de réussite académique : de 86,4% à 100% selon les établissements (pourcentage de réussite interacadémique : 84,5%).



4 / 6

✓ BTS ESF :

Pourcentages de réussite académique : de 78,3% à 100% selon les établissements (pourcentage de réussite interacadémique : 84,9%).

Retours sur l'année 2019/2020 et perspectives

La crise sanitaire actuelle et la période d'enseignement à distance vécue ont modifié considérablement les modalités de mise en œuvre de l'enseignement, l'accompagnement des élèves, l'évaluation dans toutes ses formes et il me semble important en ce début d'année, que nous puissions tirer des enseignements de cette période. De manière très générale, voici quelques axes de réflexion sur lesquels peuvent prendre appui vos réunions d'équipe et qui seront également l'objet des réunions d'équipe que je pourrai conduire, en lien avec les questions relatives à la mise en œuvre des nouveaux programmes et des nouvelles épreuves de baccalauréat.

La conception et la mise en œuvre d'un enseignement à distance ou hybride

Au-delà de l'identification des difficultés et de la plus-value de ces modalités d'enseignement, il s'agit d'établir un réel bilan de cette période afin d'identifier les outils numériques les plus performants, les ressources et supports pédagogiques les plus compatibles avec un enseignement à distance, les modalités de mise en œuvre les plus efficaces pour tous les élèves et celles plus adaptées au suivi d'élèves à profils particuliers. Une attention particulière devra être portée aux stratégies pédagogiques qui ont démontré des avantages en termes d'apprentissages, de gain d'autonomie, de suivi personnalisé. Pour tous ces bénéfices, il est nécessaire de poursuivre leur mise en œuvre en présentiel mais également afin de pouvoir faire face plus sereinement à un éventuel retour à une situation sanitaire dégradée.

L'utilisation des outils numériques

Contraints par l'urgence de la situation et l'objectif premier qui était le maintien du lien avec tous les élèves, des outils de communication non compatibles avec la protection des données personnelles ont parfois dû être utilisés. Il s'agira dans le contexte un peu plus serein actuel et avec le recul pris, de privilégier l'utilisation des outils institutionnels, et ceci de la manière la plus régulière possible afin d'en conserver une habitude et une fluidité d'utilisation quel que soit le contexte. Le numérique étant un enjeu majeur de la pratique enseignante, je vous invite à saisir toutes les opportunités de formation offertes par l'académie pour vous former à l'utilisation de ces outils.

Les objectifs des évaluations sommative, formative, diagnostique

Le changement de statut des évaluations sommatives (converties en évaluation certificatives) que la crise sanitaire a imposé, et les conséquences que celui-ci a pu produire sur la réussite au baccalauréat de certains élèves doivent nous amener à réfléchir aux objectifs des évaluations sommatives, en termes de contenu et de notation. La pratique de l'évaluation formative qui a été incontournable pendant la période d'enseignement à distance doit nous amener à réfléchir à la place de celle-ci dans un contexte d'enseignement en présentiel ou hybride. La pratique régulière



d'une véritable évaluation diagnostique doit permettre de repérer les fragilités que cette période a pu engendrer chez certains élèves pour ensuite penser la mise en œuvre d'une différenciation pédagogique.

Mise en œuvre des programmes

Je vous rappelle que l'ensemble des textes et ressources concernant la mise en œuvre des nouveaux programmes de STSS en ST2S sont disponibles sur le site Eduscol (<https://eduscol.education.fr/cid143717/st2s-bac-2021.html>). Deux sujets « 0 » y sont également publiés <https://eduscol.education.fr/cid141765/sujets-zero-et-specimens-bac-2021.html#lien5>.

Après cette période particulièrement éprouvante pour tous les élèves et d'autant plus pour ceux qui ont été touchés au sein de leur famille par la COVID-19, l'accompagnement bienveillant des élèves pour retrouver le rythme des apprentissages doit être au cœur de nos préoccupations et une attention particulière doit être portée au maintien de la motivation et de l'intérêt des élèves.

Aussi, en dépit de ce contexte sanitaire particulier qui perdure, un enjeu majeur de cette année est de concilier cette préoccupation et les objectifs de formation des nouveaux programmes afin de garantir la réussite des élèves à l'examen et sécuriser leur parcours d'orientation. Les activités proposées et les modalités de mise en œuvre doivent autant que faire se peut prendre appui sur la consolidation des acquis de première, l'intérêt que la problématique de l'activité ou la stratégie pédagogique choisie peut susciter chez les élèves, la participation intellectuelle réelle et ambitieuse des élèves. Le développement des compétences oratoires doit également faire partie de certains temps d'enseignement.

La découverte de l'enseignement de STSS en classe de première doit mettre en valeur nos thématiques et conforter l'intérêt pour la série ST2S que les élèves ont choisie.

La période que nous venons de traverser et la mise en œuvre des nouveaux programmes nécessitent solidarité au sein de la discipline et mutualisation de nos pratiques afin d'alléger la charge de travail de chacun. Aussi, n'hésitez pas à nous transmettre, à Audrey Drouart-Gauthier et/ou à moi-même toute ressource que vous souhaiteriez mettre en partage, même si celle-ci vous paraît être sous une forme inaboutie, elle peut alimenter une rubrique académique de notre site disciplinaire.

Formation continue

Je vous invite à consulter l'offre du PAF afin de procéder à votre inscription avant le 21 septembre, date de clôture des inscriptions. Chacun d'entre vous intervenant en ST2S sera convoqué aux animations pédagogiques concernant la mise en œuvre des nouveaux programmes et la préparation des élèves aux nouvelles épreuves, peut-être sous la forme de classes virtuelles.

En attente de la première rencontre qui s'effectuera à distance, je vous invite à réfléchir aux activités pédagogiques ou outils qui peuvent être mobilisés dans le



6 / 6

cadre de la formation des élèves aux compétences oratoires. Un échange avec les collègues d'autres disciplines pour cerner comment ces compétences sont travaillées dans le cadre de leur enseignement peut nourrir les travaux que nous mènerons lors de cette première réunion de travail.

Les formations interdisciplinaires en établissement sur la pratique de l'oral alimenteront également nos réflexions sur la nouvelle épreuve du grand oral.

Pour les formations post-baccalauréat, en prévision de temps de travail communs, en présentiel ou à distance, n'hésitez pas à me faire parvenir les questions ou thématiques que vous souhaiteriez traiter.

Communication et ressources disciplinaires

Je vous rappelle que seule votre adresse académique doit être utilisée pour les communications professionnelles et je vous invite à surveiller son éventuelle saturation.

Je vous invite à profiter pleinement de la richesse des ressources disciplinaires, pédagogiques et didactiques mises en ligne sur notre site disciplinaire académique (<https://stms.ac-versailles.fr/>) par notre webmestre, madame Florence Fontaine, que je remercie très sincèrement pour le travail conséquent effectué.

Les parcours conçus par certains collègues sur la plateforme ELEA l'an passé et disponibles à cette adresse <https://stms.ac-versailles.fr/spip.php?article1400> sont des exemples de travaux d'équipes mis à la disposition de tous. L'académie offre en ce début d'année la possibilité à de nouveaux collègues de suivre une formation à distance pour se former à la conception de parcours, n'hésitez pas à saisir cette opportunité, éventuellement pour travailler en binôme d'établissement ou en inter-établissement sur la conception d'un parcours, ce qui peut être un élément motivant.

Restant à votre écoute, je vous souhaite une très bonne année scolaire, en espérant qu'en dépit du contexte sanitaire que nous traversons, elle vous apporte de belles satisfactions tout autant professionnelles que personnelles.

Sonia CAPRA,
IA-IPR Sciences médico-sociales
Biotechnologies Santé-environnement